

TL.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°95-62 du 27 Février 1995

portant approbation des états financiers de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance (SONAR) pour l'exercice 1993.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
 - VU la Loi N°88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des entreprises publiques et semi-publiques ;
 - VU la Loi N°92-029 du 26 Août 1992 fixant les règles applicables aux organismes d'assurances et de capitalisation, aux opérations d'assurances et à la profession d'assurance ;
 - VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
 - VU le Décret N°94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
 - VU le Décret N°89-140 du 17 Avril 1989 portant approbation des statuts de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance (SONAR) ;
 - VU le Décret N°93-44 du 11 Mars 1993 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances ;
 - VU le Décret N°92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
 - SUR Rapport conjoint du Ministre des Finances et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- LE CONSEIL des Ministres entendu en sa séance du 1er Février 1995 ;

.../...

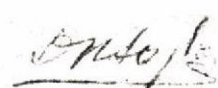
SECRET :

Article 1er. - Sont approuvés les états financiers de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance (SONAR) pour l'exercice 1993, tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 27 Février 1995

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



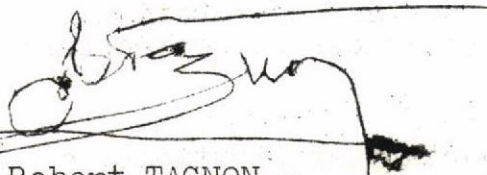
Nicéphore SOGLO. -

Le Ministre d'Etat à la Présidence de la République, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale,



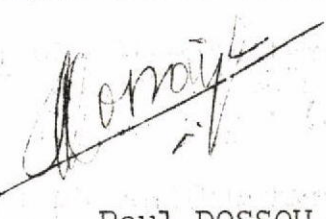
Désiré VIEYRA. -

Le Ministre du Plan et de la Restructuration Economique,



Robert TAGNON. -

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU. -

Ampliatiions : PR 6 AN 2 CS 2 CC 2 HAAC 2 CES 2 MEPR-DN 4 MPRE 4 MF 4
SGG 4 AUTRES MINISTERES 17 DGBM-DCF-DGTCP-DSDV-DGID-DGAE 6 DPE-DLC-
INSAE 3 IGAA 2 DCCT 1 GCONB 1 SONAR 8 BN-DAN 2 JORB 1.-